La SNI réduit sa participation dans le capital de Lesieur Cristal à 22,23%

Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 16-02-2012 20:56:21

La société nationale d'investissement (SNI) a réduit sa participation dans le capital de Lesieur Cristal à 22,23%, indique, jeudi, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM).

Selon le CDVM, la SNI a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 10 février, 14.902.588 actions Lesieur Cristal, portant ainsi sa participation dans le capital de cette société à 22,23%.

La SNI a cédé 3.573.669 actions Lesieur Cristal au cours unitaire de 110 DH et 11.328.919 autres au cours de 115 DH, franchissant de la sorte les seuils de participation de 66,66 pc, 50% et 33,33%, précise le CDVM qui inique que la SNI détient actuellement 6.161.332 actions de Lesieur Cristal.

Pour sa part, la société Oleosud (groupe Sofiprotéol), a déclaré avoir acquis le même jour, 11.328.919 actions Lesieur Cristal, franchissant à la hausse les seuils de participation de 5%, 10%, 20% et 33,33% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Oleosud détient 41% du capital de Lesieur Cristal, ajoute le CDVM, soulignant que dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils précités, Oleosud envisage de contrôler Lesieur Cristal.

De leur côté, la Caisse Marocaine de Retraite (CMR) et la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR), ont déclaré avoir acquis respectivement 1.278.302 et 1.304.025 actions Lesieur Cristal, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de cette société.

Selon le CDVM, la CMR et la CIMR ont acquis ces actions au cours unitaire de 110 DH et détiennent chacune 1.519.733 actions Lesieur Cristal, soit 5,5% de son capital.

Dans les 12 mois qui suivent le franchissement du seuil précité, CMR et CIMR envisagent de poursuivre les achats et de siéger au conseil d'administration de Lesieur Cristal.
MAPF